

CENTRE

Axe 4 : Management et tutorat

Module n°5 : Se préparer à la certification

Objectifs

Il permettra au maître d'apprentissage de se préparer à la certification en s'appuyant notamment sur les éléments du guide d'accompagnement du candidat à la certification relative aux compétences de maître d'apprentissage/tuteur du ministère du travail.

Renseignements complémentaires

Ce dispositif est composé de cinq modules :

Public

Tout personnel FPH pouvant attester de l'accompagnement d'au moins un apprenti/alternant sur la durée totale de son parcours et d'une formation complète de maître d'apprentissage en lien avec le référentiel de compétences.

Exercice

2024

Code de formation

H421

Nature

AFC

Durée

3 heures